Château et Jardins de Villandry

Atelier artistique à la brosse pompon

Cet atelier est encadré par un artisan d'Art Enlumineur-Calligraphe professionnel

L'atelier

L'atelier propose un éveil artistique par le biais d'une création florale des jardins de Villandry. Les élèves sont amenés à produire une illustration grâce à la technique utilisée notamment dans l'imagerie d'Epinal appelée « technique du cache » (pochoirs métalliques découpés à la main pour chaque couleur). Les enfants passent par 8-10 stations différentes ; à chaque station par binôme les différents «caches » sont soigneusement calés avant d'être peints aux pigments à la brosse pompon. A l'issue de l'atelier chaque élève repart avec sa réalisation personnelle unique fait main au format 29 x 32 cm.

Quelques objectifs pédagogiques

- Favoriser l'éveil créatif des élèves et les initier une pratique artistique
- Encourager la découverte des formes et des couleurs
- Permettre un apprentissage des gestes

Informations pratiques

Du CP au lycée

Sur demande en fonction des disponibilités des intervenants extérieurs

1h10 environ par groupe
(12 élèves max./groupe)

Tarif : 15€ l'atelier par élève
à ajouter au tarif d'entrée des jardins (4€)

Afin de permettre à chaque élève de participer pleinement à cet atelier et d'acquérir la technique, l'intervenant prendra en charge des <u>groupes de 12 élèves maximum</u>.

Le matériel nécessaire est fourni (caches, papier, peinture, brosses). Les enfants peuvent éventuellement prévoir une blouse. Il est conseillé à l'enseignant de prévoir un carton à dessin (format A3) pour protéger les œuvres.

Pendant le temps d'atelier d'un groupe, vous pouvez **mener une visite libre des jardins**.

Pour préparer cette visite et accompagner au mieux vos élèves dans la découverte des jardins de Villandry, un **dossier pédagogique** est à votre disposition sur notre site.
Vous pouvez également télécharger nos **livrets d'activité (CP-CE1 et CE2-CM2).**

Cette visite concerne uniquement les jardins.
Vous pouvez mener une visite libre du château (voir «Options»).

Pour mener la visite des jardins dans de bonnes conditions, les élèves doivent avoir des chaussures adaptées à la marche, des chapeaux de soleil et/ou des vêtements de pluie, et éventuellement de l'eau et un encas.

POUR RÉSERVER CET ATELIER, MERCI DE COMPLÉTER ET DE NOUS RETOURNER LE BON DE PRÉ-RÉSERVATION <u>EN PAGE 2</u>.

Bon de pré-réservation 2026
Atelier artistique à la brosse pompon

Merci de remplir ce bon le plus lisiblement possible et de
nous l'adresser par mail à info@chateauvillandry.com
ou par courrier à l'adresse : Château de Villandry - 3 rue principale - 37510 Villandry

Nous prendrons contact avec vous dès réception de ce courrier pour confirmer votre réservation.

Nombre d'élèves x **entrée des jardins (4€) + atelier Enluminures (15€)** (12 élèves max. / groupe)		..... x 19€
+ Nombre d'accompagnateurs bénéficiant de la gratuité [1]		..... x 0€
+ Nombre d'accompagnateurs supplémentaires [1]		..... x 7€
OPTIONS	**Visite libre du château** 4€ / enfant 4€ / accompagnateur supplémentaire [1]	..... x 4€ ..... x 4€
	Visite partielle du château [2] 1,50€ / enfant (Pas de supplément accompagnateur)	..... x 1,50€
	TOTAL	.....€

[1] Une gratuité enseignant ou accompagnateur tous les 8 élèves payants.
Au delà, les accompagnateurs sont considérés comme supplémentaires.

[2] Cette option permet d'accéder uniquement au **film «Villandry, histoire et jardins » (durée 18 min)**
et à **la maquette des jardins** ainsi qu'aux frises chronologiques expliquant l'évolution des jardins et du château.

Renseignements pratiques

Etablissement scolaire Nom et adresse	
Nom du responsable	
Téléphone du responsable	
Adresse mail du responsable	
Date souhaitée	
Heure d'arrivée du groupe	
Nombre d'enfants	
Niveau scolaire	

Le règlement des visites s'effectue sur place, en espèces, par chèque, ou carte bancaire.
Il est également possible de payer par bon de commande établi par vos soins (copie du bon de commande à envoyer impérativement avant la date de votre venue) ou par mandat administratif à réception de la facture, sous réserve d'acceptation du service réservations.